



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 23 février 2018

Monsieur HOGAN Phil
Commissaire Européen à l'Agriculture
4, rue des Roquemonts
CS 35051
14 000 CAEN

Objet : Urgence d'une politique laitière européenne au service des éleveurs

Monsieur le Commissaire Européen,

Comme vous le savez, les stocks européens de poudre de lait écrémé avoisinent les 400 000 tonnes. Ce stockage public avait été nécessaire pour juguler la crise de 2015-2016. Cependant, ces stocks pèsent depuis près de trois ans sur les cours du lait car le marché a été insuffisamment assaini.

L'aide à la réduction volontaire de la production est insuffisante et a été déclenché trop tardivement. Aujourd'hui, les critiques se reportent sur les stocks publics. Or, il ne s'agit pas de supprimer ce dernier outil de gestion des marchés, ou de le fermer comme vous l'avez décidé, mais plutôt de le rendre plus efficace et le renforcer en l'associant à d'autres outils. Ainsi, **l'intervention publique doit être liée à un engagement de réduction des volumes de la part des opérateurs bénéficiant de l'intervention publique.**

Vous évoquez souvent la responsabilisation des acteurs économiques. Mais est-ce responsable pour un opérateur économique de faire payer la collectivité européenne le stockage d'un produit tout en continuant de produire pour un marché qui n'existe pas ?

La régulation des volumes doit se faire au niveau des entreprises mais aussi de manière obligatoire, collective et concertée quand cela est nécessaire pour prévenir une crise importante. Nous partageons l'analyse économique de l'adéquation de l'offre à la demande. Face à cela, vous enjoignez les producteurs de s'auto-réguler. Cependant, nous savons pertinemment que chacun a individuellement intérêt à croître cette production alors que l'intérêt collectif amènerait à réguler la production. Cette politique du « laisser-faire » entérine l'élimination progressive des paysan.ne.s. Nous assistons depuis des décennies à un grand plan de licenciement absurde, scandaleux et illégitime dans les campagnes européennes.

Comme si cela ne suffisait pas, le grand producteur laitier que sont les Pays-Bas aurait produit des volumes illégalement, accentuant la surproduction qui pèse sur chacun. Quelles sanctions sont prévues à leur encontre ?



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

D'après vos dernières déclarations, on a le sentiment que ces stocks de poudre de lait arrangent la Commission européenne car ils évitent une remontée trop forte des prix, et donc une surproduction. Ce raisonnement fait fi des dégâts actuels sur l'emploi et le revenu paysan.

Si vous partagez notre préoccupation quant à la surproduction, alors il faut mettre en place des outils de prévention des crises et se donner les moyens pour une régulation collective et dynamique des volumes. Les organisations européennes ECVC et EMB militent ardemment pour qu'enfin un programme de régulation des marchés soit discuté et appliqué.

Sans régulation, la concurrence sans règles devient la norme. Le réel objectif de l'UE est d'augmenter ses exportations peu importe le paysage laissé dans les campagnes européennes. Les citoyens européens désapprouvent de plus en plus cette politique déshumanisée. Si l'UE continue de nier l'aspect social des politiques publiques, y compris agricoles, nous allons au-devant de graves crises politiques.

Les normes environnementales appliquées à la production laitière sont majoritairement faites pour l'agroindustrie. Elles ne freinent en rien la spécialisation des territoires et la concentration de la production laitière. Ces normes environnementales doivent être au service des paysans, des territoires et de la vie socioéconomiques des campagnes. Au contraire, elles sont vécues aujourd'hui comme des contraintes et non comme des opportunités. Elles deviennent difficilement acceptables sur le terrain quand les accords de libre-échange se multiplient et que des produits d'importation rentrent sur notre territoire sans les mêmes règles. Les distorsions de concurrence déloyales exacerbent le sentiment de désarroi des éleveurs.

La politique laitière européenne actuelle n'est pas une politique agricole au service des éleveurs mais une politique au service des multinationales, spéculateurs financiers et autres traders. Le lait est une denrée alimentaire de qualité, pas une simple commodité échangeable à souhait à travers le monde !

Si votre mission de Commissaire Européen à l'agriculture se résume à contrôler que les prix payés au producteur n'augmentent pas trop, avec la complicité des Ministres de l'Agriculture européens, arrêtons l'hypocrisie et parlons alors de Commissaire européen à l'Agroindustrie et à la finance agroalimentaire.

Face à ce constat, nous demandons :

- des sanctions fortes et exemplaires si la fraude à l'identification aux Pays-Bas est avérée,
- la mise en place de solutions de dégageant des stocks de poudre de lait qui pèsent fortement sur les cours du lait, notamment via l'alimentation animale des monogastriques (porcs)
- l'établissement d'outils de prévention des crises et de régulation dynamique des volumes dans le règlement de l'organisation commune des marchés



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

- l'affirmation comme objectif du développement de l'emploi paysan et la garantie d'un revenu à la hauteur du travail paysan par un tunnel de prix européen
- la responsabilisation des industriels laitiers quant à leurs choix économiques qui ne doivent pas se faire au détriment du revenu paysan. Le prix du lait payé au producteur doit couvrir les coûts de revient de ce dernier. Les producteurs laitiers ne sont pas seulement des acteurs d'un marché dans lequel il faut toujours rechercher la compétitivité-coût la plus élevée, ce sont avant tout des acteurs de territoires ruraux diversifiés. Ils entretiennent biodiversité et paysages, créent du lien social et de la dynamique économique dans les zones rurales isolées et défavorisées
- le plafonnement des aides publiques pour une répartition équitable des aides et le maintien de paysans nombreux dans les territoires
- une politique d'export responsable, respectueux du développement agricole des pays en voie de développement.

A la veille de l'inauguration du Salon International de l'Agriculture, nous espérons que cette lettre ouverte permette que vous preniez davantage en compte le désarroi des éleveurs européens.

Nous vous adressons nos salutations les plus distinguées.

Laurent Pinatel

Porte-parole de la Confédération paysanne